



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires
et de la mer**

SATT

Rennes, le 9 mai 2025

Service aménagement des territoires et transitions
Pôle urbanisme et contractualisation

CDPENAF DU 06 MAI 2025

Consultation de la Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), au titre des articles L. 151-13 et R. 151-26 du Code de l'urbanisme.

Collectivité : Communauté de Communes Couesnon Marches de Bretagne

Procédure : modification des PLU de Rimou, Bazouges la Pérouse et du PLUi du Coglais

Examen : 2 STECAL « activité », 1 STECAL « activité », 1 STECAL « hébergement »

Avis :

Vu l'article L. 112-1-1 du Code rural et de la pêche maritime relatif aux attributions de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ;

Vu l'article L. 151-13 du Code de l'urbanisme imposant un avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers pour toute délimitation de secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) ;

Vu l'article L. 101-2 relatif aux objectifs de développement durable et de préservation des terres agricoles dévolus aux collectivités dans leur action en matière d'urbanisme ;

Vu les projets de révision des plans local d'urbanisme de Rimou, Bazouges la Pérouse et du plan local d'urbanisme intercommunal du Coglais transmis au secrétariat de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ;

Considérant que le périmètre de l'ensemble des STECAL reste cantonné au strict besoin des activités existantes ;

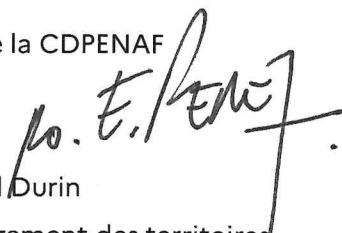
Considérant que la délimitation des STECAL reste compatible avec le maintien du caractère naturel, agricole ou forestier de la zone prévu au titre de l'article L. 151-13 du Code de l'urbanisme ;

Transmission électronique à :

accueil@couesnon-marchesdebretagne.fr, trouaud@couesnon-marchesdebretagne.fr

La CDPENAF émet un avis simple favorable pour l'ensemble des STECAL des plans local d'urbanisme de Rimou, Bazouges la Pérouse et du plan local d'urbanisme intercommunal du Coglais

Le Président de la CDPENAF

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. E. Durin', written over the printed name.

Bertrand Durin

Chef du service aménagement des territoires
et transitions